

DANS L'ACTUALITE du 21 au 23 mars 2017

Textes officiels

JORF n° 0070 du 23 mars 2017

Composition, compétences et fonctionnement des comités régionaux de la biodiversité

[Décret n° 2017-370 du 21 mars 2017 relatif aux comités régionaux de la biodiversité](#)

JORF n° 0068 du 21 mars 2017

Procédure d'accès sécurisé aux bases de données publiques

[Décret n° 2017-349 du 20 mars 2017 relatif à la procédure d'accès sécurisé aux bases de données publiques](#)

Création de la métropole « Tours Métropole Val de Loire » par transformation de la communauté urbaine Tour (S) Plus

[Décret n° 2017-352 du 20 mars 2017 portant création de la métropole dénommée « Tours Métropole Val de Loire »](#)

Index nationaux du bâtiment, des travaux publics, index divers de la construction et indice de réactualisation des actifs matériels (IM) dans la construction

[Avis relatif aux index nationaux du bâtiment, des travaux publics et aux index divers de la construction \(référence 100 en 2010\) et à l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction de décembre 2016](#)

Jurisprudence

Le projet doit être regardé comme portant sur un bâtiment à usage principal d'habitation au sens des dispositions de l'article R. 811-1-1 du code de justice administrative lorsque plus de la moitié de sa surface de plancher est destinée à l'habitation

[CE 20 mars 2017 M. et Mme A., req. n° 401463](#)

Le Conseil d'État rejette le recours contre le seuil de 25 000 € : annulation du quatrième alinéa de l'article 142 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

[CE 17 mars 2017 M. B., req. n° 403768](#)

Compétence du juge administratif pour connaître d'un recours dirigé contre les délibérations d'un conseil municipal relatives à l'autorisation de vendre des parcelles de son domaine privé

[CE 15 mars 2017 SARL Bowling du Hainaut et la SARL Bowling de Sain-Amand-les-Eaux, req. n° 393407](#)

Vu par ailleurs

Contrats publics

Réforme des marchés publics : l'article 142 annulé, le seuil de 25.000 euros confirmé !

[Dans un arrêt du 17 mars 2017, le Conseil d'Etat s'est prononcé sur les requêtes en annulation dirigées contre les articles 29, 30 et 142 du décret Marchés publics du 25 mars 2016. Il a suivi les conclusions du rapporteur public tendant au rejet des contestations contre les deux premières dispositions et à l'annulation partielle de la dernière.](#)

Source : localtis.info du 22/03/2017

Marchés publics : les recettes de Bercy pour construire des cantines

[Une nouvelle version du guide de l'achat public pour la réalisation et l'équipement de locaux de restauration collective est publiée sur le site de la DAI de Bercy. Objectif : constituer un outil sur la base duquel les parties prenantes d'un tel projet pourront dialoguer.](#)

Source : Le Moniteur du 22/03/2017

Mise à jour d'une fiche technique relative aux modalités de modification des contrats en cours d'exécution

La fiche technique relative aux modalités de modification des contrats en cours d'exécution a été mise à jour. Cette nouvelle version traite du sort des anciens « marchés complémentaires de services et de travaux » prévus par l'ancienne réglementation, qui correspondent désormais à une hypothèse de modification en cours d'exécution du contrat.

Source : DAJ du 21/03/2017

Urbanisme

Plan local d'urbanisme : stop à l'urbanisation excessive !

Les toutes jeunes missions régionales d'autorité environnementales (MRAe) viennent de rendre leur premier bilan d'activités. Le constat est sans appel : la consommation d'espaces naturels et agricoles reste trop forte dans les documents d'urbanisme. Et manque souvent de justifications.

Source : la gazette des communes du 22/03/2017

Autorisations d'urbanisme : les demandeurs ne paieront pas les frais d'instruction de leur dossier

En matière d'autorisations d'occupation des sols, les pétitionnaires pourraient contribuer au coût de l'instruction... si la loi le prévoyait !

Source : Le Moniteur du 21/03/2017

Permis d'aménager : paysagistes et architectes restent soudés

Seul l'agenda parlementaire explique l'absence des paysagistes, dans le décret 2017-252 du 27 février dernier, qui réserve aux architectes la signature des permis d'aménager. Après la publication d'un autre décret qui fixera les modalités de mise en œuvre du nouveau statut de paysagiste concepteur créé par la loi Biodiversité, la fédération française du paysage défendra un texte qui consacrera l'égalité légitimité des deux professions, dans la maîtrise d'œuvre des lotissements.

Source : Le Moniteur du 21/03/2017

Environnement

Amorce propose aux candidats des mesures pour accomplir la transition énergétique

[Pour le réseau de collectivités et d'entreprises Amorce, les deux derniers mandats présidentiels ont permis d'établir des objectifs ambitieux... pour la plupart non atteints. Aux candidats à l'élection, l'association vient de soumettre des mesures pour ne plus décrocher des objectifs fixés par les lois Grenelle et de transition énergétique.](#)

Source : localtis.info du 20/03/2017

Collectivité territoriale

Pacte métropolitain d'innovation - Près de 13 millions d'euros pour la métropole du Grand Lyon

[Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, des Collectivités territoriales et de la Ruralité, et Gérard Collomb, président de la métropole de Lyon, ont signé, lundi 20 mars, le pacte métropolitain d'innovation du Grand Lyon. Nice fermera prochainement la marche, avant d'étendre ces pactes aux sept nouvelles métropoles.](#)

Source : localtis.info du 20/03/2017

Vu dans les revues

AJDA n° 10-2017 du 20 mars 2017 p.575, *La jurisprudence Danthony s'applique au retrait de points du permis de conduire*, conclusions de Nicolas Polge

AJDA n° 10-2017 du 20 mars 2017 p.578, *La contribution au financement d'une centrale d'achats ne peut pas être forcée*, conclusions d'Olivier Rousset

Contrats publics – MoniteurJuris n° 174 de mars 2017 p.23, *La procédure adaptée dans le cadre des services sociaux et autres services spécifiques*, par Simon Daboussy et Auberi Gaudon

Contrats publics – MoniteurJuris n° 174 de mars 2017 p.37, *Pièces contractuelles et administratives dans le cadre des MAPA*, par Rachel Cattier

RfDA n° 1 janvier-février 2017 p.105, *« Simplifier n'est pas juger » - Le juge et la simplification du droit*, par Charles Touboul

La gazette des communes Hors-série du 20 mars 2017, *Dossier : La réglementation des marchés publics 2017 annotée et commentée*, par Jérôme Michon

Presse

Les enseignes se convertissent au travail dominical

[La Fnac ouvre ses magasins parisiens sept jours sur sept à partir de dimanche. Le Printemps va faire de même.](#)

Source : le Monde du 23/03/2017